Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 2.32. — TÉLÉPHONE

COCORICOS

Dont acte !

La Revue textile et des Arts industriels n'est certes pas suspecte d'avoir des opinions subversives. Elle vient pourtant d'approuver un arrêté du maire socialiste Lebas. Le fait est trop rare pour n'être pas signalé. Voici donc la note de la Revue textile :

« Le maire de Roubaix vient de prendre un arrêté en vertu duquel il est interdit, tant aux abords de la gare que sur toute autre partie de la voie publique de solliciter les voyageurs en vue d'offres de service, ceci pour remédier au racolage dont sont victimes, les voyageurs arrivant à Roubaix de la part de certains marchands de tissus en solde, intéressés à vendre des marchandises plus ou moins honnêtes, souvent fabriquées ailleurs. Double inconvénient : tort au commerce régulier, puis dépréciation de la fabrication roubaisienne.

» Cet arrêté mettra également fin aux scènes scandaleuses, disputes, injures, entre concurrents ».

Le « Journal de Roubaix », autre organe patronal, nous a tellement habitués à un dénigrement systématique des actes de l'administration municipale socialiste que nous accueillons avec plaisir cette approbation.

Mais la Revue textile nous permettra bien de lui demander pourquoi cet arrêté dont elle se félicite, n'a pas été pris par M. Motte, puisque les abus auquel il met fin existaient déjà sur l'administration de ce dernier.

Et comme la Revue textile ne nous répondra pas, nous allons formuler la réponse à sa place.

Si M. Motte n'a pas pris l'arrêté en question, c'est parce qu'il avait peur, le faisant, de mécontenter un certain nombre d'électeurs.

Cette crainte ne saurait arrêter un socialiste quand l'intérêt général est en jeu. Nos adversaires seuls se laissent guider, avant toute autre préoccupation, par le souci de leur réélection. Il n'était peut-être pas inutile de le faire remarquer à cette occasion.

Un dernier mot : l'arrêté du maire Lebas a été pris à la suite d'articles parus ici-même. La Revue textile a cru bon de le faire à ses lecteurs. Cela ne surprendra personne.

JEHAN DE ROUBAIX.

DEUX CARS SE HEURTENT

Un grave accident de tramway s'est produit hier lundi vers midi et demi, rue de l'Alma, à hauteur de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Un car K se dirigeant vers le Crétinier s'engageait dans l'aiguille qui se trouve à cet endroit quand la remorque dérailla allant se placer sur la voie descendante. Juste à ce moment arrivait en sens inverse un autre car K qui tamponna avec violence cela remorque déraillée.

Le véhicule fut complètement démoli. Un jeune homme qui se trouvait sur le car tamponneur fut légèrement blessé au coude droit et une femme tomba en syncope.

UNE GRÈVE AU PEIGNAGE ALLART
7 à 800 ouvriers vont chômer

Samedi soir, quinze ouvriers lisseurs travaillant de nuit au peignage Allart, Grande-Rue, ont refusé de prendre le travail.

Ces ouvriers payés à raison de 37 centimes l'heure en demandaient 40, prix payé dans les autres peignages. La direction de l'usine leur a promis 38 centimes seulement et les ouvriers n'ayant pas accepté ont décidé de se mettre en grève.

Ce conflit entraînera très probablement l'arrêt complet du peignage qui occupe 7 à 800 ouvriers.

TROP BOIRE NUIT

Le nommé Georges Vandenberghe, 26 ans, mécanicien, demeurant rue de Vienne, se trouvait lundi vers deux heures de l'après-midi en complet état d'ivresse dans un cabaret de la rue du Fresnoy.

Il se mit à faire une scène de tapage telle que la police dut intervenir. L'agent Capette, requis, vint arrêter le pochard et le conduisit au poste de police du 1er arrondissement.

Un chaudronnier, Arthur Seynaeve, 20 ans, demeurant sentier du Halot, à Tourcoing, qui a été mordu au pouce droit par Vandenberghe, a porté plainte contre ce dernier.

LA GRÈVE DE LA FILATURE TERNYNCK
L'usine fermée

Nous avons annoncé que 15 ouvriers fileurs et rattacheurs de la filature Ternynck frères, rue du Nouveau-Monde, s'étaient mis en grève jeudi dernier pour obtenir une augmentation de salaire.

L'établissement qui occupe environ 200 ouvriers et ouvrières a dû fermer ses portes, les grévistes se refusant à reprendre le travail avant d'avoir obtenu satisfaction.

MÉDARD CONTRE POIGNET

Un aide-maçon, Ctésiphon Médard, 31 ans, aide-maçon, rue Sainte-Elisabeth, 29, a été arrêté lundi matin pour coups et blessures volontaires.

Il avait jeté à terre d'un coup de tête dans le ventre le nommé Augustin Poignet, son voisin de chambre qui l'invitait à ne pas faire de scandale dans l'immeuble qu'ils occupent. Une fois son adversaire à terre, Médard s'était acharné sur lui à coups de pied, tant et si bien qu'il fallut transporter le malheureux, en piteux état, à l'hôpital de la Fraternité.

M. le docteur Lherbier, qui a soigné le blessé, a délivré un certificat attestant que ce dernier devra subir une incapacité de travail de 10 jours au moins.

Le brutal aide-maçon a été déféré au Parquet.

FÊTES DE L'EPEULE ET DU TRICHON

Les festivités de ces quartiers commenceront le samedi 30 mai, vers 21 heures, par une retraite aux flambeaux dans laquelle figurera un char allégorique portant « Cérès et Proserpine », reines des enfers, accompagnées de « Méphistophélès » lançant des flammes vives et des feux diaboliques.

Ce char sera précédé par les sociétés musicales, la Fanfare des Trompettes « Les Enfants du Nord » et la « Philharmonique du Jean Ghislain » lesquelles exécuteront à tour de rôle les meilleurs morceaux de leur répertoire.

(Les porteurs de flambeaux sont invités à se faire inscrire au siège du Comité, 121, rue de l'Epeule).

SAVON PRINCESSE MAKOKO
Rénovateur des Imitations, N° 604. V. VAISSIER

Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville le vendredi 15 mai 1914, à vingt heures précises, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications de l'Administration. — 1. 2e session ordinaire de 1914; ouverture; élection du secrétaire. — 2. Procès-verbal; séance du 13 mars 1914; approbation. — 3. Communications diverses: lettres de remerciements, etc. — 4. Comptabilité communale; dépenses imprévues de l'exercice 1914; compte-rendu de l'emploi.— 5. Comptabilité communale; exercice 1913; compte administratif et compte de gestion. — 6. Comptabilité communale; exercice 1914; budget supplémentaire. — 7. Repos hebdomadaire; demandes de dérogation; avis du Conseil municipal. — 8. Bâtiments municipaux; construction d'une « Goutte de Lait »; procès-verbaux de réception définitive des travaux; approbation. — 9. Bâtiments municipaux; Hôtel de Ville; travaux de peinture décorative; procès-verbal de réception définitive; approbation. — 10. Emprunt projeté pour travaux à exécuter dans les Ecoles et à l'Abattoir; modifications diverses. — 11. Ecole pratique de commerce et d'industrie; extension; transformation, agrandissement et construction de nouveaux locaux; demande de subvention de l'Etat.

Rapports des Commissions. — 1. Petit Lycée de garçons; fonctionnement pendant le 4e trimestre 1913; excédent de dépenses; vote d'un crédit supplémentaire. (M. H. Bracq). — 2. Musée; acquisition, par souscription publique du tableau « L'Ancêtre », œuvre du peintre roubaisien L.-Ch. Spriet; demande de souscription. (M. E. Decock). — 3. Secours et subsides; participation de la société chorale « L'Union des Travailleurs » au concours musical de Dieppe; demande de subside. (M. A. Carpentier). — 4. Secours et subsides; Association amicale des Anciens élèves de l'école laïque de la ue Pierre de Roubaix; fête du 25e anniversaire; demande de subside. (M. E. Decock). — 5. Secours et subsides; participation de la société de gymnastique « L'Ancienne » au concours d'Arras; demande de subside. (M. H. Bracq). — 7. Contentieux; dégâts commis au domicile de M. A. Vaissier; règlement des frais occasionnés. (M. F. Vanherpe). — 8. Contentieux; assurance des propriétés communales; polices spéciales résiliées; ristournes de primes. (M. H. Corbeau). — 9. Voirie municipale: installation de bascules automatiques; convention; approbation. (M. H. Verbeurgt). — 10. Voirie municipale: chaussées pavées et empierrées; état indicatif des travaux d'entretien à exécuter en 1914. (M. H. Verbeurgt). — 11. Voirie municipale : rue Carpeaux (partie comprise entre les rues Ingres et Paul Vante); projet de construction d'une chaussée pavée. (M. J. Desplanque). — — 12. Voirie municipale ; chaussées empierrées; fourniture de goudron et d'huile lourde; cahier des charges d'adjudication; approbation. (M. J. Bardiaux). — 13. Voirie municipale; rue de Charleroi; cession à la ville d'une parcelle de terrain pour exécution d'alignement. (M. C. Mangin).— 14. Voirie municipale ; rue du Saint-Rédempteur; projet de classement et de construction d'une chaussée pavée. (M. A. Carpentier). — 15. Voirie municipale; rue de Lille (route départementale de Lille à Courtrai) ; modification des alignements. (M. E. Lorthiois). — 16. Voirie municipale; rues de Lille et du Moulin ; remise aux Hospices des terrains en arrière de l'alignement; projet de convention. (M. P. Nys). — 17. Mont-de-Piété; compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1913; avis du Conseil municipal. (M. J. Roussel). — 18. Mont de Piété ; budget supplémentaire de l'exercice 1914; avis du Conseil municipal. (M. J. Roussel). — 19. Mont-de-Piété; budget primitif de l'exercice 1915; avis du Conseil municipal. (M. J. Roussel). — 20. Hospices ; legs Victor Declercq ; acceptation; avis du Conseil municipal. (M. F. Vanherpe). — 21. Bureau de bienfaisance ; vente d'une parcelle de terrain sise boulevard Mulhouse; avis du Conseil municipal. (M. C. Mangin). — 22. Sociétés de secours mutuels; association mutuelle des artistes musiciens de Roubaix; demande de subvention. (M. J. Desplanque). — 23. Crèches municipales; acquisition de machines à lessiver avec essoreuses; marché de gré à gré; approbation. (M. K. Sory). — 24. Voirie municipale; enlèvement des immondices; réforme et vente du bateau numéro 1; marché de gré à gré; approbation. (M. V. Desuront). — 25. Voirie municipale; enlèvement des immondices; location d'un bateau par M. Jules Cras; marché de gré à gré; approbation. (M. L. Vanoverbecke). — 26. Voirie municipale; enlèvement des immondices; location d'un bateau par M. JosephGoubus; marché de gré à gré; approbation. M. L. Vanoverbecke). — 26. Voirie municipale; enlèvement des immondices; réforme et vente du cheval « Dartagnan »; marché de gré à gré; approbation. (M. P. Roger). — 28. Voirie municipale ; enlèvement des immondices; vente du cheval abattu « Sabo»; marché de gré à gré; approbation. (M. P. Roger). — 29. Voirie municipale ; enlèvement des immondices; vente du cheval abattu « Victor »; marché de gré à gré; approbation. (M. H. Kimpe). — 30. Services municipaux; acquisition de machines à écrire; marchés de gré à gré; approbation. (M. J. Desplanque). — 31. Réceptions diverses à l'Hôtel de Ville: marché de gré à gré; approbation. (M. K. Sory). — 32. Fêtes publiques; fourniture de pains de suif et fourniture en location des toiles du kiosque à musique; cahier des charges d'adjudication; approbation. (M. H. cacq). — 33. Fêtes publiques; fourniture de drapeaux et oriflammes; cahier des charges d'adjudication; approbation. (M. A. Morel). — 34. Sapeurs-pompiers; fourniture de pièces de rechange pour l'auto-pompe; marché de gré à gré; approbation. (M. C. Leman).

AFFAIRES A TRAITER A HUIS-CLOS

Communications de l'Administration. — 1. Service militaire; soutiens de famille; jeunes soldats de la classe 1913 réclamant l'allocation journalière; avis du Conseil municipal. — 2. Service militaire; soutien de famille; retrait de l'allocation journalière accordée à un soldat de la classe 1911; avis du Conseil municipal. — 3. Service militaire; demandes de sursis d'incorporation; avis du Conseil municipal. — 4. Assistance obligatoirre aux vieillards, infirmes et incurables; liste complémentaire et rectificative des postulants ayant leur domicile de secours à Roubaix. — 5. Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables; postulants résidant hors de Roubaix, mais y ayant leur domicile de secours. — 6. Assistance aux familles nombreuses; liste des postulants ayant leur domicile de secours à Roubaix. — 7. Assistance au xfemmes en couches; communication de la liste des postulantes dont l'admission a été prononcée d'urgence.

Rapports des commissions. — 1. Secours et subsides; institution des sourdes-muettes et aveugles de Lille; demande de demi-bourse et de trousseau en faveur de la jeune Dujardin Antoinette, sourde-muette. (M. H. Corbeau). — 2. Caisse municipale des retraites; liquidation de pension de M. Léon Dujardin, receveur d'octroi. (M. J. Desplanque).

LE DRAME DE LA RUE DU TILLEUL

Joseph Oost, qui fut frappé dimanche de sept coups de couteau par le nommé Nicolas Lheeman dans les circonstances que nous avons relatées, est dans un état satisfaisant.

Toutefois il ne pourra plus se servir de sa main droite, dont quatre doigts ont été sectionnés.

L'auteur des coups de couteau et le sieur Alexandre Chéron qui provoqua le drame ont été conduits à Lille et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

UNE INTÉRESSANTE EXCURSION DU NORD-TOURISTE A CASSEL

Le Comité général des routes du Nord-Touriste a tenu vendredi soir au siège social, 11, contour Saint-Martin une importante réunion sous la présidence de M. Emile Debril, vice-président ; il y a été presque exclusivement question des détails d'organisation des excursions à effectuer pendant la belle saison et qui intéressent autant les cyclistes que les touristes de notre grand groupement régional.

La première excursion arrêtée — celle du dimanche 10 mai ayant été supprimée à cause du scrutin de ballottage — aura lieu le jeudi 21 mai, jour de l'Ascension ; elle sera mixte, c'est-à-dire accessible aux touristes comme aux cyclistes et le Mont Cassel en sera le but. Pour les personnes désireuses de faire le trajet en chemin de fer et de profiter de la réduction de 50 %, elles peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au Nord-Touriste ; le coût du voyage aller et retour sera approximativement de 3 fr. 50. La liste des inscriptions sera close le 15 mai.

Pour les cyclistes, le départ sera donné à 5 heures du matin. L'itinéraire adopté est le suivant : Quesnoy-sur-Deûle, la Chapelle-d'Armentières, Armentières, Nieppe, Bailleul, Méteren, Flêtre, Caestre, Saint-Sylvestre-Cappel et Cassel Le petit déjeuner sera pris à Bailleul.

Le retour des cyclistes se fera par Steenwoorde, Boeschèpe, Berthen et Bailleul où on retrouvera la route nationale suivie le matin.

AU NORD-TOURISTE

Le Nord-Touriste organise pour la Pentecôte une excursion de trois jours à Compiègne, Pierrefonds, Coucy-le-Château et Soissons

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte le Nord-Touriste a pensé être agréable à ses adhérents en organisant à leur intention une excursion aussi attrayante qu'instructive, puisqu'il s'agit de leur faire visiter le château historique de Compiègne, le château féodal universellement réputé de Pierrefonds, la ville de Soissons et ses monuments et, enfin, les ruines si imposantes de Coucy-le-Château.

Le départ de Roubaix pour Compiègne aura lieu le samedi 30 mai à 1 heure de l'après-midi pour prendre à Lille l'express de 1 h. 33 Les cyclistes descendront à Clermont pour aller de là en machine par une admirable route à Creil et arriveront à Compiègne vers 6 heures du soir.

La visite du château se fera le lendemain matin de bonne heure, de manière à pouvoir être rendu à Pierrefonds dans le milieu de l'après-midi et à Soissons avant le soir. On couchera à Soissons et le lundi 1er juin aura lieu le départ pour Coucy-le-Château.

On peut s'inscrire de suite au Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin. Le coût de l'excursion, voyage, frais d'hôtel et de voitures compris, ne dépassera pas 50 francs.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

LE TRAIN DE 8 h. 47
de Courteline

Au Casino-Palace, le jeudi 14 mai.

Au 2e tableau, « Le Train de 8 h. 47 ». Coups de sifflet... à toute vitesse, un train entre en gare. Les portières s'ouvrent. Des wagons on monte et on descend. Ce n'est plus l'habituel cartonnage sur lequel on peint wagons et personnages : ce sont de véritables compartiments à double issue, c'est la réalité, c'est la gare de Bar-le-Duc transportée sur une scène de théâtre et l'on se figure être vraiment dans une gare et dans un train. Voilà ce que nous pourrons admirer avec la tournée Dutrenne, sans compter les autres tableaux de cette amusante pièce qui compte six actes plus sensationnels les uns que les autres : qu'on en juge par les détails suivants :

Le premier acte se passe dans une chambrée de caserne avec des scènes ultra-comiques. Le deuxième acte dans la gare de Bar-le-Duc, avec un véritable train en scène. Le troisième acte nous montre les soldats Laguillaumette et Croquebol égarés dans la ville par une tempête épouvantable. Au quatrième acte, nous les retrouvons « Chez ces Dames », fourbus, éreintés et n'ayant qu'une idée : dormir. Le cinquième et le sixième tableau se passent à la caserne où nous retrouvons tous les personnages dans des situations du plus haut comique comme seul sait en écrire Courteline. Ajoutons que la tournée Dutrenne se compose exactement de vingt artistes et de tout un matériel de décors nécessaire à la mise en scène si curieuse du « Train de 8 h. 47. ».

ETAT-CIVIL
de ROUBAIX du 11 mai 1914

Naissances. — Arthur Dupire, avenue Julien Lagache. — Claire Neffenbort, rue de Lorraine, 32. — Renée Gheldorf, rue Foucault, 31. — Alfred Hoevoet, rue Lannes, cour Leriche, 1. — Elisa Piéters, rue d'Alsace, 9. — Madeleine Prouvost, rue des Palmiers, 23. — Marguerite Surbayrolle, rue de l'Amiral Courbet, 30. — Raymond Caulier, rue d'Inkermann, 118. — Raymonde Delcroix, rue de Mons, cour Delannoy, 6. — Lucienne Colpaert, rue de Candé, 21.

Mariages. — Georges Decottignies, peigneur, rue de la Halle, 15, et Marie Vanhoven, lingère, à Roubaix. — Alphonse Vael, tisserand, rue Decrême, cour Voitout, 3, et Victoire Pauwels, bobineuse, à Roubaix. — Emile Lamérant, rattacheur, rue de Mouvaux, cour Bernard, 4, et Marguerite Drèze, cannetière, quai de Boulogne, 4. — Albert Hasbroucq, employé aux tramways, rue Meissonnier, 13, et Marie Dellusine, épluchoeuse, rue Meissonnier, 18.

Décès. — Palmyre Spelliers, 5 ans, avenue Julien Lagache. — Jeanne Carpentier, 32 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Adolphe Vincent, 40 ans, frappeur, avenue Julien Lagache. — Hector Delcroix, 66 ans, sans profession, rue de Barbieux, 15. — Palmyre Noclin, 1 an, rue de la Potennerie, 66.

Lannoy

LA DUCASSE. — Malgré l'incertitude du temps, le champ de foire a été très animé dimanche et lundi. Les promeneurs furent nombreux et les attractions firent bonne recette.

LYS

ACCIDENT. — Gustave Chepers, 55 ans, tisserand, chez Desbonnets-Declercq, s'est sérieusement blessé la jambe gauche au cours de son travail. Il a reçu les soins immédiats du docteur Wartel.

COUP DE NAVETTE. — Gaston Avez, 15 ans, aide tisserand chez Rasson, a reçu un violent coup de navette à la main droite. 12 jours de repos.

Chronique Tourquennoise

BON VOYAGE !

M. Antoine Salvetti, le très clérical candidat écrasé par le bloc républicain, a quitté pour toujours notre ville, hier par le rapide de quatre heures, emportant, en plus de sa valise, sa veste, un petit souvenir offert par le comité papiste et la bénédiction du gérant du buffet.

Avant son départ, un déjeuner intime et lugubre lui avait été offert par les grosses têtes cléricales de Tourcoing.

Bon voyage, M. Salvetti.

BELLE VICTOIRE

Sur le terrain du Chêne-Houpline, concourant pour le championnat du Nord des Ecoles de Préparation militaire, l'Ecole municipale de P. M. de Tourcoing est sortie victorieuse d'un match avec P. M. de Lille, par 2 buts à 1.

A la mi-temps, les tourquennois menaient par un but à zéro. A la reprise, Lille égalisa puis, vers la fin, Tourcoing s'assura la victoire en marquant un nouveau but.

Toutes nos félicitations à la vaillante équipe de notre excellente école municipale de préparation militaire.

LES VOLEURS IVRES

Dans notre numéro de lundi matin, nous avons relaté à la suite de quelles circonstances deux individus arrêtés pour ivresse, furent trouvés en possession d'objets de provenance douteuse.

Hier matin l'un des incriminés, Demalander Pierre, 35 ans, a avoué à M. Perny, commissaire de police du 1er arrondissement, avoir volé des peignes à son patron, M. Wattrelos, nickeleur, rue du Bois-Saint-Sauveur, à Lille.

Quelques minutes après, un jeune élève de l'Académie des Beaux-Arts, Albert Van Emeenen, 15 ans, demeurant rue Gambetta, à Mouvaux, venait remettre à la police trois peignes nickelés identiques à ceux trouvés sur Demalander et qu'il avait ramassé près de la barrière du Tilleul.

Demalander a été conduit au parquet en compagnie de Blanblomme, qui refuse toujours d'indiquer la provenance des pièces de vélo découvertes dans ses poches.

LE MARATHON AMATEUR

Le Marathon nordiste qui aura lieu dimanche 17 courant sur un parcours de 28 kilomètres comporte un contrôle sur la place Verte. Le tour de cette place sera obligatoire ; un cachet sera appliqué sur les dossarts des pédestrians.

Le départ de l'épreuve sera donné à neuf heures et demie du matin, de l'Octroi de Lille, sur le Nouveau Boulevard.

AVEZ-VOUS DE BONNES JAMBES ?

Le Cercle des Sports Tourquennois organise pour le dimanche 17 mai, deux grandes courses à pied, sous le patronage de la commission des fêtes du quartier du Brun-Pain et des Francs.

Ces épreuves se disputeront sur les distances de 8 et 12 kilomètres.

De nombreux prix en espèces récompenseront les vaingueurs.

Les engagements sont reçus dès maintenant, au siège, 28, rue du Brun-Pain, moyennant 0,75 pour les indépendants, et 0,50 pour les licenciés de la F. S. A. P. F.

A TABLE, MESSIEURS !

L'Association Amicale des A. E. de l'Institut Colbert donnera son banquet annuel samedi 16 courant, à 20 heures et demie, dans la salle du Café Bonte, place de la République.

Cette soirée sera suivie d'une tombola gratuite offerte à tous les convives. Les récompenses des concours de jeux et de tir seront remises à cette réunion.

Les adhésions sont reçues au Café Bonte et chez les commissaires de l'Amicale, jusque demain, mercredi 13, dernier délai.

APRES LE SCRUTIN

Lundi soir, à l'arrivée du train de sept heures, Inghels, le nouveau député, a été reçu par plusieurs centaines de militants socialistes et conduit en cortège jusqu'à la Maison du Peuple de la rue de la Cité, où la victoire fut copieusement arrosée.

D'importantes mesures de police avaient été prises mais aucun incident ne s'est produit.

NOS SOCIÉTÉS

La réunion générale trimestrielle de la Société de Secours Mutuels des Employés de Commerce, de l'Industrie et des Administrations aura lieu dimanche 17 courant, à 10 heures et demie du matin, salle des fêtes de l'Hospice.

Ordre du jour : Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 février ; Situation financière du 1er trimestre 1914 ; Fixation du montant des retraites ; Communications diverses ; Vote pour la nomination d'un commissaire en remplacement de M. Achille Lecomte, nommé secrétaire-adjoint ; candidat : M. Maurice Monvoisin ; Vote pour l'admission définitive de nouveaux membres participants : MM. Jules Denis, Alfred Dutoo, Louis Agache, Jean Ameye, Emile Denève, Henri Selosse.

Communiqués divers

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES. — Entrées du 4 mai au 9 mai. — Laine peignée, 683.004 kilos. — Laine filée, 192.454 kilos. — Blousses et laines diverses, 279.887 kilos. — Coton, 89.120 kilos. — Nombre de lots, 967. — Total, 1.244.525 kilos.
Conditionnements, 2858.
Titrages, 421.
Dégraissages, 15 1/2.

ETAT-CIVIL
de TOURCOING du 11 mai 1914

Naissances. — Raymonde Castel, rue du Pont de Neuville, 98. — Yvonne Verhamme, rue de Neuville, 15. — Denise Matthys, rue du Blanc-Seau, 17. — Alexandre Catteau, rue du Fresnoy, 16.

Mariage. — Augustin Verfaille, trieur et Zoé Delepaut, piquûrière.

Décès. — Germaine Hubaut, 15 ans, couturière, rue Belle-Vue, 73.

LILLE

Comment on fêtait le "Broquelet" il y a cent ans

PENDANT UNE SEMAINE ON FAISAIT BOMBANCE ET DE SOMPTUEUX CORTEGES PARCOURAIENT LA VILLE TOUTE PAVOISEE

C'est le « Broquelet » !

Hier, tout ce que l'industrie du fil compte de travailleurs a été en fête.

Et, comme le disait déjà, il y a 25 ans, notre célèbre Desrousseaux dans ses «Mœurs populaires de la Flandre française », la célébration de l'antique fête dite « du broquelet » peut encore se résumer à peu près comme suit : Bouquets et cadeaux avec souhaits de bonne fête ; promenades dans les faubourgs et stations plus ou moins prolongées dans les guinguettes ; nombreux mariages et danses dans beaucoup d'établissements.

Desrousseaux signalait encore l'exposition de « Bouquet de Broquelet », c'est-à-dire un étalage d'échantillons de fils à coudre, de matières premières et d'outillage servant à la fabrication de ce produit.

A titre rétrospectif on y voyait un « carreau » du « coussin » de dentellière, chose autrefois bien commune à Lille, mais qui était déjà, à cette époque, fort rare.

UNE SOLENNITÉ POPULAIRE

Qu'il y a loin de cela à ce qui se faisait jadis et que diraient, s'il leur était donné de le voir, les dentellières et les filtiers qui prenaient par à cette solennité populaire il y a une centaine d'années.

Nos lecteurs jugeront de l'étonnement qu'éprouveraient ces braves gens par la description suivante que nous extrayons du livre posthume « Mélanges littéraires », d'un autre de nos concitoyens, M. Albert Devienne.

Dès le XVIIe siècle, une notable partie de l'industrie lilloise consistait dans la fabrication de la dentelle importée en Flandre par les Espagnols.

Or, les métiers en forme de carreaux dont se servaient les nombreuses femmes employées à cette fabrication étaient surmontés de fuseaux ou petites broches surnommés en patois « broquelets ». De là, cette appellation.

Il serait assez difficile de préciser d'une façon exacte l'origine du Broquelet qui, par extension, devint peu à peu la fête de tous les ouvriers employés dans l'industrie du fil, mais ce que nos pères nous ont transmis, c'est que pendant plusieurs siècles les fêtes lilloises du broquelet jouirent d'une telle célébrité que bon nombre d'étrangers vinrent y assister en curieux.

L'ANNONCE DE LA FÊTE

Dès la première heure du lundi qui suivait la Saint-Nicolas d'été, le guetteur de l'église Saint-Etienne, située alors sur la Grand'Place, annonçait au son de trompe le commencement de la fête.

Une foule d'enfants accourait de toutes parts et du haut de la tour étaient jetés des milliers de gâteaux qu'ils se disputaient non sans se donner et recevoir force horions.

Un peu plus tard cette multitude bruyante d'apprentis se rendait à l'hôtel de ville où de chaque lucarne étaient lancés des « meules » coloriées. Ces légers pains, sortes de pains à cacheter, étaient poursuivis au vol par les nombreux enfants.

Vers dix heures l'un des syndics arborait au sommet de la tour Saint-Etienne une immense bannière qui flottait au vent pendant toute la durée de la fête.

DÉCORATIONS ET CORTÈGES

A partir de ce moment les maisons se couvraient de guirlandes de fleurs et de feuillages disposés d'une façon très pittoresque.

Certaines fenêtres étaient ornés de pièces d'étoffes parsemées de fuseaux dorés. Dans les habitations du quartier Saint-Sauveur, la plupart des façades du rez-de-chaussée à l'étage supérieur, disparaissaient entièrement sous les fleurs, les draperies et les branchages.

Puis, peu à peu la ville était sillonnée de nombreux groupes de jeunes filles des ateliers de dentellières, le front ceint d'une couronne de roses au centre de laquelle était attaché le fameux « broquelet ».

C'était à qui dans les ateliers rivaux organiserait le plus brillant cortège. Les groupes après avoir parcouru chaque quartier en chantant des refrains de circonstance se réunissaient quelques heures après sur l'Esplanade, dans un immense bal qui se prolongeait jusqu'à l'heure du dîner.

DANS LES GUINGUETTES

Dans l'après-midi toutes ces bandes joyeuses alaient se réjouir de nouveau à la « Nouvelle Aventure », au « Sabot », au « Pierrot Libre », au « Jardin de la Compagnie », etc... ou quelque temps qu'il fît, on voyait arriver des vinaigrettes et des fiacres remplis d'une douzaine d'hommes, de femmes et d'enfants entassés les uns sur les autres.

La fête durait ainsi pendant huit jours, employés très diversement.

Le mercredi par exemple, on promenait en ville un mannequin habillé en paillasse que l'on faisait sauter au son du tambour.

Le cinquième jour, les ateliers et les écoles réunis organisaient un somptueux cortège précédé du char traditionnel où deux maîtresses dentellières richement vêtues, portaient des « broquelets » ornés de fleurs et de verdure.

LE PRIVILÈGE DES FEMMES

Un détail assez curieux, c'est que les femmes seules avaient pendant la fête le privilège d'organiser les divertissements et d'y inviter les patrons, les amis et les parents.

Disons en passant que la plupart des industriels ne dédaignaient pas d'assister au cortège du vendredi, lequel parcourait une grande partie de la ville au milieu des applaudissements de la foule.

A L'EAU, SAINT NICOLAS

Le huitième jour pour clore la fête, il était d'usage d'habiller un individu en saint Nicolas et de le promener, sur une civière, avec trois petits garçons accroupis dans une cuve.

C'était alors une procession d'hommes et de femmes chantant à tue-tête, bras-dessus-bras-dessous.

Arrivés au faubourg de la Barre, près du lieu dit le Grand Tournant les porteurs mettaient en liberté les trois enfants et jetaient à l'eau saint Nicolas qui était, comme on le pense bien, un excellent nageur, ce qui lui permettait après avoir fait ce plongeon d'aller rejoindre ses amis qui l'attendaient dans un cabaret.

Ainsi se terminait la fête du « Broquelet ».

IN VA RIGOLER !

Cortèges somptueux et décorations mirifiques sont disparus.

Mais il reste encore des guinguettes où les fêtards ont fait hier bombance en oubliant la peine de l'année de travail écoulée. Ils ont de plus maintenant une « ducasse » qui est des plus fréquentées.

La fête commencée samedi soir sera continuée encore aujourd'hui par beaucoup. Et des groupes joyeux chantaient le vieux refrain :

« Ch'est l'fiète du Broquelet
» In va rigoler. »

Qu'ils rient, en ces trop courts jours de fête, les esclaves de l'usine !

Qu'ils rient, tant qu'ils le pourront, eux qui ont si souvent pleuré !

L. L.-M.

BIJOUX FIX rachetés
50 CENTIMES le
même hors d'usage

Il avale de la teinture d'iode
C'est parce qu'il voulait mourir, mais refuse d'en indiquer la raison

Une tentative de suicide, qui heureusement n'aura pas de suites fâcheuses pour son auteur, s'est déroulée lundi après-midi dans le quartier de Wazemmes.

Vers deux heures, le journalier Ernest Péron, 23 ans, domicilié rue d'Austerlitz, 37, longeait paisiblement la rue d'Iéna, lorsque soudain sortant une fiole de sa poche il en avala le contenu.

Le malheureux qui venait d'absorber de la teinture d'iode s'affaissa sur le trottoir en poussant des gémissements. L'agent Descamps, de passage, s'empressa de relever le désespéré qui souffrait beaucoup.

Conduit aussitôt à l'hôpital de la Charité, il y reçut les soins d'un docteur, qui fit prendre au désespéré un énergique contre-poison.

Quoique l'état de Péron ne soit pas grave, le docteur l'a fait admettre à la Charité.

Questionné sur son acte de désespoir, le journalier a refusé d'en faire connaître la raison.

Ceux qui nous volent
Voleurs de métaux

Nous avons signalé hier l'arrestation par des agents du chenil municipal, rue Mazagran, du nommé Hector Degraeve, 46 ans, mécanicien, domicilié rue de Wazemmes, 161.

Dans la baladeuse se trouvaient 150 graisseurs de machines en cuivre, qu'il reconnut avoir dérobés chez M. Kestner, rue Fourrier, à Canteleu, en compagnie de deux individus dont il se refusa à donner les noms.

Cependant la police put à la suite d'une enquête arrêter les deux complices. Ce sont les nommés Charles Peters, 27 ans, manœuvre de maçon, rue des Postes, 207, et J.-B. Diérickx, dit Jean Michel, 30 ans, journalier, rue des Sarazins, 53.

Tous deux ont été déférés au parquet et écroués de même que Degraeve.

DÉPART D'UN AÉROPLANE

A 4 heures 40 du soir, hier lundi, le maréchal des logis Clément, qui était resté à Lille, a pris son vol du camp de Ronchin, se dirigeant vers Dunkerque, où il doit rejoindre l'escadrille du capitaine Voisin.

LA RIXE DE LA PLACE DES PATINIERS

Nous avons relaté hier la rixe sanglante qui s'était déroulée dimanche soir dans l'estaminet tenu par Mlle Angèle Lustel, 7, place des Patiniers.

Après avoir entendu plusieurs témoins de la scène, M. Masion, commissaire chargé de l'enquête, a gratifié la cabaretière d'un procès-verbal pour violences et port d'arme prohibée et Louis Lecat d'un procès-verbal pour bris de clôture.

MALACEÏNE
Pureté, finesse, fraîcheur de parfum, sont les qualités très agréables de la Crème de toilette Malaceïne; adoucissante, non grasse, réellement bienfaisante et hygiénique, sont ses qualités très utiles. En vente partout : 1 fr., 2 fr., 3 fr., suivant grandeur.

DUNKERQUE

UNE ESCADRILLE D'AVIONS MILITAIRES FAIT ESCALE A DUNKERQUE

L'escadrille de Lyon qui, après un long voyage avait fait escale à Douai, est arrivée hier soir vers six heures et demie à Dunkerque.

Elle était composée de six unités.

Ce fut le lieutenant Volmerange qui, le premier, prit contact avec le sol. Il était immédiatement suivi du capitaine aviateur Blot et du lieutenant Gabriel. Les pilotes se montrèrent réfractaires aux objectifs qui se braquaient sur eux et s'enfuirent presque pour ne pas être photographiés, mais impoyable, un opérateur de ciné, les tourna sans discontinuer.

Plus accueillants furent le capitaine Boivin, chez de l'escadrille et les maréchaux des logis Clément et Peltier, lesquels arrivèrent quelques secondes plus tard, salués par les chaudes ovations du nombreux public.

M. Peltier se fit surtout remarquer par une descente sensationnelle et par un atterrissage étonnant de légèreté.

A six heures trois quarts, tous les appareils étaient remisés dans un vaste hangar de Dunkerque.

M. Terquem, maire, entouré de nombreuses personnes, qui se trouvaient sur le terrain, a reçu nos aviateurs militaires.

Le coup d'œil était saisissant, car tous les aéroplanes se suivaient à quelques secondes.

Une autre unité manque à l'appel : elle est arrêtée à Lyon, mais elle est attendue incessamment. Il est possible qu'elle gagne Dunkerque après-demain, pour voyager de concert avec l'escadrille.

Les aviateurs resteront 48 heures à Dunkerque : ils feront une reconnaissance sur Calais et se porteront ensuite sur Le Crotoy et Berck, pour regagner ensuite leur port d'attache.

MORT SUBITE

En regagnant son domicile, Mme Dubois, 41 ans, s'est affaissée sur la chaussée. Tous les soins pour la ramener lui furent prodigués, mais demeurèrent inutiles.

Mme Dubosi avait succombé à une affection cardiaque.

EXPLOITS D'APACHES

M. Gilbert, conseiller municipal, en sortant de l'Alliance Républicaine, fut assailli par une bande d'apaches armés de casse-tête et autres armes du même genre, a reçu un coup sur l'œil ; d'autres personnes furent également mises à mal.

Les vauriens ont pris la fuite ; la police les recherche.

AU PORT

Aujourd'hui temps couvert et incertain sur mer belle et jolie brise de la direction Ouest.

Du long cours il a été reçu le steamer anglais « Harmonie » ; steamer français « Amiral Zédé », et le vapeur anglais « Thistleadhu ».

ARRONDISSEMEN